

ENQUÊTE

La tâche des enseignantes et des enseignants de français au secondaire

Colette Baribeau, Université du Québec à Trois-Rivières

Denis Lacroix, École polyvalente de Lévis

Claude Simard, Université Laval

L'AQPF a amorcé, en 1994, une importante enquête sur la tâche des enseignantes et des enseignants de français au secondaire. Un questionnaire avait alors été préparé par Messieurs Denis Lacroix et Claude Simard, en collaboration avec Monsieur Pierre Valois de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Plus de 900 enseignantes et enseignants ont rempli ce questionnaire et nous l'ont retourné. Par la suite, une analyse de ces données a été faite par Madame Colette Baribeau, de l'UQTR, Monsieur Denis Lacroix, enseignant au secondaire et Monsieur Claude Parent, de l'Université Laval et un rapport a été produit. C'est ce rapport d'analyse que l'AQPF publie aujourd'hui. Si des lecteurs et des lectrices étaient intéressés à prendre connaissance des données brutes de l'enquête, il suffirait d'en faire la demande au secrétariat de l'AQPF.

Introduction

L'Association québécoise des professeurs et professeurs de français (AQPF) a réalisé cette enquête à la suite des demandes répétées des enseignantes et des enseignants à la Commission du secondaire lors de divers congrès annuels de l'association. Plusieurs résolutions adoptées en assemblée générale soulignaient en effet la nécessité d'examiner les différentes composantes de la tâche de l'enseignant du secondaire.

Un questionnaire a été conçu à cette fin et préexpérimenté auprès d'une vingtaine de personnes. Une fois validé, le questionnaire a été expédié, en juin 1994, à 1480 enseignantes et enseignants du secondaire sur un nombre potentiel d'environ 4340, soit environ 25% de la population totale. 906 répondants ont retourné le questionnaire, ce qui donne un haut taux de réponse de 61,2% et un échantillon représentant 20% de la

population entière (données statistiques obtenues du MEQ en 1993).

1. Structure du questionnaire

Le questionnaire comporte trois ensembles de questions. Le premier concerne des aspects généraux (expérience d'enseignement et caractéristiques du milieu de travail). Le deuxième traite plus spécifiquement de la répartition du temps entre les divers types d'activités de français dans l'accomplissement de la tâche. Le troisième et dernier volet sert à recueillir l'opinion générale des répondants au sujet des conditions de travail dans leur milieu professionnel et leur degré général de satisfaction à l'égard des différentes dimensions de leur tâche.

2. Caractéristiques des répondants

Les répondants ont une expérience moyenne de 19,9 années dont 15 dans l'enseignement du français au second-

naire. Près de 85% d'entre eux enseignent à temps plein et sept sur dix (69,7%) en français seulement. Parmi les enseignantes et enseignants dont la tâche comporte une autre matière que le français, 12,7% enseignent la formation personnelle et sociale, 10,2% les mathématiques, 8,7% et 8% respectivement la méthodologie et l'histoire, et 7% l'enseignement moral ou religieux. À cinq exceptions près, la totalité des répondants travaille dans une seule école.

La grande majorité (82,2%) de ceux et celles qui ont rempli le questionnaire oeuvrent au secteur public contre seulement 16,6% au secteur privé. Il s'est avéré difficile d'obtenir des données exactes sur le nombre d'enseignantes et enseignants du Québec oeuvrant au privé par rapport au public. Si l'on se réfère aux chiffres établis par l'enquête réalisée en 1987 par Bibeau et *al.*¹, la répartition correspondrait à 7,9% du corps enseignant québécois. Dans notre échantillon, le secteur privé serait donc légèrement surreprésenté (+8,7%).

Une différence importante existe quant au sexe des personnes qui ont répondu : 60,7% sont des femmes contre 39% d'hommes. Les données de 1987 établies par Bibeau et *al.* indiquent que 34,98% du corps enseignant du secondaire au Québec sont des hommes et 65,01% sont des femmes. On note donc très peu d'écart entre les pourcentages obtenus dans notre enquête et les statistiques de 1987.

Un nombre important (78,7%) d'enseignantes et d'enseignants détient un poste régulier permanent alors que 11,5% occupent un poste régulier non permanent à temps plein. 8,7% sont à temps partiel et 0,7% à la leçon. Aucune information n'est dispo-

nible pour estimer le degré de représentativité de l'échantillon quant à cet aspect.

L'âge moyen du groupe oscille autour de 48 ans. La plupart des répondants, soit 62,4%, se situent dans l'intervalle compris entre 41 et 55 ans. Seulement 4,6% des gens déclarent avoir 25 ans ou moins, une proportion quasi identique à celle des 56 ans et plus (4,9%). On retrouve 28% des sujets dans le groupe des 26-40 ans. La catégorie 41-55 ans s'avère donc surreprésentée dans notre échantillon (+11,9) par rapport aux données de 1987 qui plaçaient 50,5% des enseignantes et enseignants dans cette catégorie. Quant aux autres groupes d'âge, les données de 1987 ne les ayant pas distribués de la même façon, il s'avère plus difficile de faire une comparaison. De façon globale, nous pouvons dire que notre échantillon correspond aux pourcentages établis en 1987 où l'on observe un très faible pourcentage pour les moins de trente ans (6,81%) et les plus de 55 ans (4,36%).

La taille moyenne des écoles où travaillent nos répondants est de 1043 élèves. Dans plus de 54% des cas, l'école comprend les cinq degrés du secondaire. Cependant, 10,7% des établissements ne réunissent que les 1^{er} et 2^e degrés, 5,1% les trois premiers degrés, 2,5% seulement la première secondaire et 2,2% n'offrent que le dernier degré. Nos répondants donnent en moyenne deux cours différents. Ils interviennent en moyenne

auprès de 3,3 groupes de 28-29 élèves environ. Ceci représente le portrait habituel de la tâche de l'enseignant du secondaire, soit 4 groupes d'élèves de deux degrés différents.

Sur le plan linguistique, la majorité des classes (87%) sont homogènes. Les classes hétérogènes correspondent à 12,8% des groupes avec un nombre moyen de 29,8% d'allophones.

Les répondants travaillent surtout dans des commissions scolaires intégrées (78,8%), en milieu semi-urbain (45%) et urbain (28,4%); seulement 22,3% d'entre eux travaillent en milieu rural.

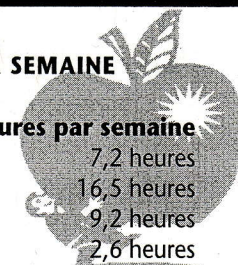
Si l'on regarde la région d'origine des répondants (voir Tableau I), on observe une légère surreprésentation des enseignantes et enseignants du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie (+2,76), de la région de Québec (+2,02), de Trois-Rivières (+7,71), du Nord-Ouest (+1,49) et de la Côte-Nord (+2,35). En revanche, la grande région montréalaise (-16,42) et, de façon moindre, celle de l'Outaouais (-2,9) sont sous-représentées. Au total, notre échantillon représente assez fidèlement l'éventail des régions administratives du Québec, à part celle de Montréal qui accuse un déficit.

En résumé, le répondant-type de ce questionnaire est une enseignante de

▼ Tableau II

RÉPARTITION DE LA TÂCHE DANS LA SEMAINE

Tâche	Nombre d'heures par semaine
Préparation des cours	7,2 heures
Prestation des cours	16,5 heures
Évaluation des apprentissages	9,2 heures
Encadrement et dépannage des élèves	2,6 heures



48 ans travaillant au secteur public dans un milieu urbain ou semi-urbain; elle détient un poste régulier permanent à temps plein et enseigne depuis 20 ans dont 15 en français; intervenant au secteur régulier, elle enseigne seulement le français langue première, auprès de quatre groupes de deux niveaux différents et rencontre environ 120 élèves; ses groupes sont linguistiquement homogènes.

3. Répartition de la tâche

La deuxième section du questionnaire porte sur la répartition des diverses composantes de la tâche. L'unité de référence est soit le nombre d'heures par semaine, soit le nombre d'heures par mois selon les composantes énumérées.

Par semaine, les répondants disent travailler 35,5 heures. (Tableau II)

La prestation de cours occupe le plus grand nombre d'heures (16,5). Un temps à peu près équivalent est consacré à la préparation et à l'évaluation. Il faut rappeler que les répondants sont des enseignantes et des enseignants d'expérience et que des chiffres différents auraient pu être obtenus si l'échantillon avait comporté un plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants moins expérimentés.

En deuxième lieu, le questionnaire a cherché à inventorier les autres tâches qui doivent être accomplies par l'enseignante ou l'enseignant durant le mois. (tableau III)

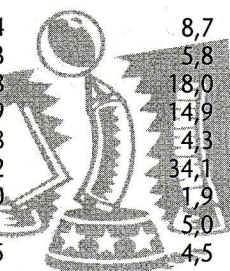
Cela donne un total de 25,6 heures par mois, pour une moyenne de 5,9 heures par semaine (25,6 / 4,35).

En additionnant les deux ordres de données, on obtient une semaine moyenne de 41,4 heures. D'après la convention collective, la semaine de travail est fixée à 35 heures. Les enseignants consacraient donc 6,4 heures

▼ Tableau I

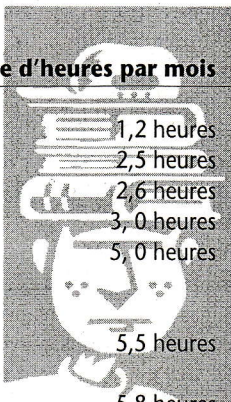
REPRÉSENTATIVITÉ SELON LES RÉGIONS

	POPULATION		ÉCHANTILLON	
	enseignante du Québec ²		de l'enquête ³	
	N	%		%
1. Bas Saint-Laurent-Gaspésie	3 577	5,94	8,7	
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 389	5,63	5,8	
3. Québec	9 624	15,98	18,0	
4. Trois-Rivières	4 333	7,19	14,9	
5. Sherbrooke et Estrie	2 580	4,28	4,3	
6. Montréal et sa région	30 425	50,52	34,1	
7. Outaouais	2 894	4,80	1,9	
8. Nord-Ouest	2 115	3,51	5,0	
9. Côte-Nord	1 292	2,15	4,5	



▼ Tableau III
RÉPARTITION DE LA TÂCHE DANS LE MOIS

Tâche	Nombre d'heures par mois
Activités syndicales	1,2 heures
Communication avec les parents	2,5 heures
Activités d'enrichissement avec les élèves	2,6 heures
Rencontres d'école	3,0 heures
Perfectionnement personnel	5,0 heures
Tâches diverses (consultation de documents, lectures, participation à des activités culturelles en lien avec les cours)	5,5 heures
Tâches de nature institutionnelle (bulletin, contrôle des absences, classement)	5,8 heures



de plus par semaine que le nombre d'heures officiellement requis.

Ces résultats ne permettent pas de vraiment soutenir que la tâche des enseignantes et des enseignants de français au secondaire est trop lourde compte tenu du nombre d'heures qu'ils déclarent y consacrer. Pourtant ceux-ci se plaignent régulièrement de l'ampleur de leur tâche. Le sentiment de surcharge qu'ils disent éprouver ne proviendrait pas uniquement du nombre d'heures de travail, mais d'autres facteurs tels que la complexité de la tâche, la difficulté d'enseigner le français et le poids de la correction comme plusieurs commentaires recueillis l'indiquent. En effet, dans la dernière section du questionnaire réservée à l'expression de remarques personnelles, 107 répondants ont dit trouver la tâche de correction trop lourde, ce qui correspond au commentaire libre le plus souvent exprimé.

Voyons maintenant les types d'activités réalisées avec les élèves et la proportion de temps consacrée à chacune. (Tableau IV)

Cette description des activités reliées directement à l'enseignement du français nous permet de constater, en regroupant les points 7, 8 et 9, que 38,1% du temps en classe de français est réservé à la grammaire, à l'orthographe et à la conjugaison. Contrairement à ce qui est souvent avancé dans l'opinion publique, l'étude du code linguistique détient encore dans les classes du Québec une part très importante.

Les activités de lecture de textes littéraires sont deux fois plus fréquentes (13,6%) que les activités portant sur des textes utilitaires comme les articles de journaux, les magazines ou les messages publicitaires (6,2%). Ces pourcentages vont à l'encontre du préjugé couramment véhiculé voulant que la lecture de textes utilitaires prime sur celle de textes littéraires.

On découvre par ailleurs qu'il n'est accordé à l'oral que 8,6 % du temps d'enseignement, ce qui contredit un autre préjugé selon lequel l'oral aurait la primauté en classe de français. Devant le temps consacré à l'oral, tout porte à croire qu'il ne se fait pas d'activités de communication orale autres que celles rattachées à son évaluation.

L'ensemble des activités de lecture occupe 26,5% de la classe de français. La proportion relative aux activités d'écriture est légèrement moindre avec 20,2%, mais augmente à 58,3% si on inclut les activités de grammaire et d'orthographe. Nous sommes loin des proportions officielles établies par le MEQ en 1995 selon lesquelles, au premier cycle du secondaire, 40% du temps devrait être consacré à la lecture, 40% à l'écriture et 20 % à la communication orale et, au deuxième cycle, 35% du temps devrait être accordé à la lecture, 50% à l'écriture et 15 % à la communication orale.

On exploite très peu les sorties culturelles dans la classe de français. Les données recueillies dénotent une certaine pauvreté à cet égard. Les

écoles secondaires dont il est question ici sont pourtant situées en milieux urbain et semi-urbain qui doivent, selon toute vraisemblance, offrir un environnement culturel relativement riche. Tout porte à croire que ce type d'activité n'est pas considéré comme faisant partie de la formation des élèves, alors que, pour une bonne partie d'entre eux, l'école est le seul lieu d'initiation au théâtre, au cinéma, à la chanson ou aux spectacles culturels.

4. Opinions vis-à-vis du travail

Pour recueillir les opinions des enseignantes et des enseignants relatives aux composantes de leur travail, une échelle de type Likert en 6 points a été utilisée, allant de très insatisfait (1) à très satisfait (6) ou de très pauvre (1) à très bon (6), ou encore de fortement en désaccord (1) à fortement en accord (6).

Trois composantes ont été examinées : les conditions de travail, le climat de travail et certains aspects généraux liés à l'exercice du travail dans le milieu. Il faut faire remarquer que quelques énoncés sont formulés négativement et que les réponses doivent être interprétées en conséquence. Pour ces cas, nous n'avons pas donné le score obtenu, nous contentant d'indiquer l'appréciation générale. Le lecteur pourra se référer aux données de l'enquête pour avoir une information plus fine.

4.1 Conditions de travail

Les enseignantes et enseignants de français se disent plutôt satisfaits (4,3) de leur charge globale de travail, de leur autonomie (4,8), de leur salaire (4), de leur sécurité d'emploi (4,8), de l'aide apportée par le personnel de secrétariat (4,8) et du soutien fourni par la direction de l'école (4,4), par les conseillers ou conseillères pédagogiques (4,4) et par le personnel technique, c'est-à-dire les bibliothécaires ou les techniciens en audiovisuel (4,8). Le taux moyen de satisfaction à l'égard de ces personnels est relativement élevé et atteint 4,6 sur 6. Par rapport à leurs collègues des autres matières, les enseignantes et enseignants de français se déclarent plus sollicités qu'eux

pour collaborer aux activités parascolaires. Ils se perçoivent normalement sévères face à l'évaluation du français et ils ne sont pas entièrement satisfaits des résultats de leurs élèves. Même s'ils trouvent la qualité de leurs élèves assez bonne (3,9), les enseignantes et enseignants de français du secondaire considèrent que ceux-ci ne sont pas suffisamment préparés (3,1) pour réaliser les communications orales et écrites qui leur sont demandées.

Les données permettent de repérer deux lieux où l'on peut discerner une certaine insatisfaction : il s'agit des orientations des programmes de français du ministère de l'Éducation (3,4) et du matériel didactique fourni par l'école (3,9). L'insatisfaction n'est quand même pas prononcée.

4.2 Climat de travail

À cet égard, la satisfaction s'avère moins grande. Ce qui cause le plus d'insatisfaction concerne la considération sociale accordée à l'enseignant par la société et les médias. En effet, les enseignantes et les enseignants ressentent un certain malaise (3,1) en ce qui a trait à leur image dans le public. Il convient de rapprocher cette perception des données obtenues en 1987⁴ concernant la satisfaction des gens vis-à-vis de l'enseignement du français au secondaire. À cette époque, 48% des répondants en général se disaient satisfaits contre 52% insatisfaits. Cependant, les parents ne partageaient pas cette évaluation avec 63% de satisfaits et 37% d'insatisfaits.

L'image répandue par les médias semble déformée et ne reflète pas le degré général de satisfaction des parents qui est comme mise de côté par les journalistes, même s'il s'agit d'un des groupes les mieux placés pour évaluer la qualité de l'enseignement dispensé aux jeunes. Il en va de même pour les reportages répétés sur les piètres performances des élèves. Tout ce discours négatif ne peut que susciter chez les enseignantes et les enseignants de français un sentiment de désillusion et de déception.

D'après nos répondants, le climat intellectuel de l'école n'est pas vraiment satisfaisant (3,9). Si nous combinons les données relatives aux orientations ministérielles, au matériel didactique, à la préparation et à la qualité des élèves ainsi qu'au climat intellectuel de l'école, c'est-à-dire les aspects qui touchent la vie pédagogique de l'école, on constate une insatisfaction modérée (3,7). C'est donc sur le plan de la relation proprement éducative que se situeraient les principales sources de déception chez les enseignantes et les enseignants. En effet, l'insatisfaction ne paraît pas provenir des relations entre l'enseignant et l'administration ou de la motivation même des enseignantes et enseignants, paramètres pour lesquels on obtient un degré de satisfaction plus élevé (4,1 et 4,2).

4.3 Aspects généraux du travail

Les enseignantes et enseignants ont l'impression que les élèves apprécient

leur travail (4,8), ce qui se rapproche des données obtenues lors de l'enquête de 1987⁵ où 80% des élèves (primaire et secondaire confondus) se disaient satisfaits de leurs apprentissages en français.

Les enseignantes et enseignants se sentent reconnus au plan professionnel dans leur milieu de travail en dépit de la perception négative qu'ils ressentent de la part du public et des médias.

Ils restent assez enthousiastes vis-à-vis de leur travail et veulent demeurer dans l'enseignement malgré le préjugé souvent entendu qui veut que les enseignantes et les enseignants ne pensent qu'à leur retraite. Ils sont extrêmement conscients de leur rôle social et tiennent à bien accomplir leur travail (5,7). Enfin, leur travail ne constituerait pas une source de tension importante pour eux.

Conclusion

En résumé, s'ils éprouvent une insatisfaction dans le travail qu'ils accomplissent tous les jours, les enseignantes et les enseignants en attribuent les causes non pas aux conditions de travail fixées par la convention collective mais plutôt au climat pédagogique qui règne dans l'école.

Ils se sentent reconnus dans le milieu scolaire sur le plan professionnel mais mal jugés par le grand public. De façon générale, ils consacrent presque deux tiers du temps d'enseignement à l'écriture de textes, à la grammaire et à l'orthographe et l'autre tiers à la lecture, l'oral occupant une portion congrue. Leur semaine de travail est de 41 heures environ, ce qui constitue un surplus d'environ six heures par rapport à ce que stipule la convention collective.

Notes

1. Bibeau, G., Lessard, C., Paret, M.-C. et Thérien, M., *L'enseignement du français, langue maternelle. Perceptions et attentes*. Québec, Conseil de la langue française, p. 24, 1987.
2. *Ibid.*, p. 21.
3. Un certain nombre de répondants (2,8%) n'ont pas précisé leur région administrative.
4. Bibeau, G., Lessard, C., Paret, M.-C. et Thérien, M., *L'enseignement du français, langue maternelle. Perceptions et attentes*. Québec, Conseil de la langue française, p. 187, 1987.
5. *Ibid.*, p. 46.

▼ Tableau IV

Les différentes activités d'enseignement

Tâche	Pourcentage de temps consacré
1. Activités de communication orale	8,6%
2. Activités de lecture de textes littéraires	13,6%
3. Activités de lecture de textes utilitaires	6,2%
4. Activités de recherche en bibliothèque	2,7%
5. Activités de lecture libre à la bibliothèque ou en classe	6,7%
6. Activités d'écriture de textes	20,2%
7. Leçons et exercices de grammaire	22,6%
8. Dictées	8,1%
9. Activités de conjugaison	7,4%
10. Sorties culturelles (théâtre, musée, cinéma)	1,1%
11. Autres activités réalisées avec les élèves	2,4%